



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de  
**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
140, Grande Allée Est  
Bureau 200  
Québec (QC) G1R 5P7  
Tél.: (418)647-3078  
Télec.: (418)647-9279  
www.raymondchabot.com

CANADA  
DISTRICT DU QUÉBEC  
N<sup>o</sup> DIVISION : 02-QUÉBEC  
N<sup>o</sup> COUR : 200-11-028943-234  
N<sup>o</sup> DOSSIER : 43-3014851  
N<sup>o</sup> BUREAU : 1383263

COUR SUPÉRIEURE  
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

**CORMIER ET FILS INC.**, personne morale  
légalement constituée ayant son siège social au 88,  
rue des Pins, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0  
Partie ci-après appelée la « faillie »

**Avis de la faillite et de la première assemblée des créanciers**  
(paragraphe 102(1) de la Loi)

Avis est donné de ce qui suit :

1. Cormier et Fils inc., ayant déposé un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers le 27 novembre 2023, est réputée avoir fait cession de ses biens le 28 décembre 2023 et le soussigné, Raymond Chabot inc., a été nommé syndic de l'actif de la faillie par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers de la faillie sera tenue le 24 janvier 2024, à 14 h, par vidéoconférence Teams. Si vous désirez joindre ladite vidéoconférence, veuillez nous en informer par courriel au : [reclamation-claims@rcgt.com](mailto:reclamation-claims@rcgt.com).
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif de la faillie pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 8 janvier 2024, à Québec.

RAYMOND CHABOT INC.  
Syndic autorisé en insolvabilité

Jocelyn Renaud, CPA, PAIR, SAI  
Responsable de l'actif

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tels qu'indiqués sur le formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.

Dossier n° :

**Preuve de réclamation**

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de :

*Cormier et Fils inc. (43-3014851)*

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante

Créancier : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Je certifie ce qui suit:**

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis \_\_\_\_\_ (préciser le poste ou la fonction), de \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, de la proposition), soit le 28<sup>ième</sup> jour de décembre 2023, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises

- Réclamation non garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$** (autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :

- Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.  
 Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.  
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire)

- Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après: (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)

- Réclamation garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après:

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que

vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

- Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de \_\_\_\_\_ \$**  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)
- Réclamation d'un salarié au montant de \_\_\_\_\_ \$**  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.
- Réclamation d'un employé relative au régime de pension au montant de \_\_\_\_\_ \$**  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.
- Réclamation contre les administrateurs au montant de \_\_\_\_\_ \$** (À compléter lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après:  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)
- Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de \_\_\_\_\_ \$**  
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après:  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
5. Au meilleur de ma connaissance,  **je suis lié** (ou le créancier susnommé est lié) ou  **je ne suis pas lié** (ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.
6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi : (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)
7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'un particulier.)
- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
  - Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté à \_\_\_\_\_ (ville) cette \_\_\_\_\_ (journée) de \_\_\_\_\_ (mois), \_\_\_\_\_ (année)

\_\_\_\_\_  
Signature de Créancier ou un Officier Autorisé

\_\_\_\_\_  
Témoin

Note: Si un affidavit est joint au présent formulaire, s'il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Avertissements: Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie. Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

# FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de Cormier et Fils inc. (débiteur)

Je, \_\_\_\_\_ (nom de créancier ou un officier autorisé), de \_\_\_\_\_ (ville), créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_ (nom de la personne nommée), de \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Date le \_\_\_\_\_ (jour) de \_\_\_\_\_ (mois), \_\_\_\_\_ (année), dans la ville de \_\_\_\_\_ (ville), dans la province de \_\_\_\_\_ (province).

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

Par

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

## Procuration

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité autorise qu'une preuve de réclamation soit préparée par l'agent dument autorisé d'un créancier, sans pour autant que ce dernier ait droit de vote à la première assemblée des créanciers ni qu'il ait le droit d'agir à titre de fondé de pouvoir des créanciers.

### Générale

- Un créancier peut voter en personne ou par procuration;
- Un débiteur ne peut voter par procuration à aucune assemblée de ses créanciers;
- Le syndic peut être nommé fondé de pouvoir de tout créancier;
- À l'assemblée des créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent dument autorisé;
- Pour qu'une personne dument autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détenir une procuration en règle. Le nom du créancier doit paraître sur la procuration.

## Avis de contrôle pour les Preuves de Réclamations

Cette liste de vérification est fournie pour vous aider à préparer la Preuve de Réclamation (formulaire 31) ci-jointe et, au besoin, la procuration (formulaire 36). Veuillez vérifier chacun des points mentionnés. Chaque créancier doit prouver sa réclamation, faute de quoi il n'a pas droit de partage dans la distribution qui peut être opérée.

### Générale

- La signature d'un Témoïn est exigée.
- La réclamation doit être signée personnellement par l'individu qui complète la déclaration.
- Inscrivez l'adresse complète pour expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant indiqué sur la preuve de réclamation.

### Paragraphe (1) de la Preuve de Réclamation

- Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.
- Si l'individu qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, il doit inscrire sa position ou son titre.

### Paragraphe (3) de la Preuve de Réclamation

- Un relevé détaillé du compte doit être joint à la Preuve de Réclamation en incluant la date, le numéro et le montant de toutes les factures et tous les frais, incluant également la date, le numéro et le montant de tous les paiements ou crédits. Un relevé de compte n'est pas complet s'il commence avec un solde d'ouverture.

### Paragraphe (4) de la Preuve de Réclamation

- Le créancier non garanti prioritaire doit spécifier la nature particulière de sa créance qui lui donne droit à une priorité ainsi que le calcul détaillé de celle-ci.
- Le créancier garanti doit indiquer sur une feuille annexée le détail de chaque garantie, sa valeur estimative et la date ou elle a été accordée ou autres détails à l'appui de sa réclamation, et joindre les documents relatifs à la garantie.
- Concernant une réclamation suite à une réalisation de bail ou contre un courtier en valeur mobilière, le créancier doit fournir tous les détails de sa créance, y compris les calculs s'y rapportant.

### Paragraphe (5) de la Preuve de Réclamation

- En vertu de la définition de l'article 4 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, tous les demandeurs doivent indiquer s'ils sont liés ou non liés avec le débiteur, en cochant la phrase appropriée.

### Paragraphe (6) de la Preuve de Réclamation

- Tous demandeurs doivent inclure une liste des paiements ou crédits reçus ou attribués comme suit:
- Au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, si le créancier et le débiteur ne sont pas des « personnes liées »;
- Au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées ».

District de: Québec  
 No. division: 2  
 No. cour: 200-11-028943-234  
 No. dossier: 43-3014851

FORMULAIRE 78

**Bilan — faillite d'entreprise**

(paragraphe 49(2), alinéa 158d) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Cormier et Fils inc.

personne morale légalement constituée ayant son siège social au 88, rue des Pins, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Originale

Modifié

Au Failli:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude ce formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 8ième jour de janvier 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par le Failli)		
1.	Créanciers non garantis: voir liste A	\$91,258.87
2.	Créanciers garantis : voir liste B	\$612,251.46
3.	Créanciers privilégiés : voir liste C	\$0.00
4.	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)	\$0.00
	pouvant être réclamées pour une somme de	\$0.00
<b>Total du passif</b>		<b>\$703,510.33</b>
<b>Surplus</b>		<b>\$0.00</b>

Je, Jean-Philippe Cormier, de Cormier et Fils inc. de Saint-Apollinaire dans la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de ses affaires en ce 8ième jour de janvier 2024 et indiquent au complet tous ses biens de quelque nature qu'ils soient, en sa possession et réversibles, tels que définis par l'article 67 de la Loi.

ASSERMENTÉE (ou DÉCLARÉE  
 SOLENNELLEMENT)  
 devant moi à Québec  
 dans la province de Québec,  
 ce 8ième jour de janvier 2024

Jocelyn Renaud 125406  
 Commissaire à  
 l'assermentation  
 pour la province  
 de Québec

Signature du Failli

ACTIF (tel que déclaré et estimé par le Failli)		
1.	Inventaire	\$0.00
2.	Aménagements	\$0.00
3.	Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
	Bonnes	\$9,500.00
	Douteuses	\$0.00
	Mauvaises	\$0.00
	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$9,500.00
4.	Lettres de change, billets à ordre, etc. : voir liste F	\$0.00
5.	Dépôts en Institutions financières	\$0.00
6.	Espèces	\$157,315.00
7.	Bétail	\$0.00
8.	Machines, outillage et installation	\$6,000.00
9.	Immeubles et biens réels : voir liste G	\$0.00
10.	Ameublement	\$0.00
11.	REER, FERR, Assurances-vie etc	\$0.00
12.	Valeurs mobilières, (actions, obligations, débetures etc.)	\$0.00
13.	Droits en vertu de testaments	\$0.00
14.	Véhicules	\$232,011.00
15.	Autres biens : voir liste H	\$0.00
<i>Si le Failli est une personne morale, ajoutez:</i>		
	montant du capital souscrit	
	montant du capital payé	
	Solde souscrit et impayé	
	Estimation du solde qui peut être réalisé	
<b>Total de l'actif</b>		<b>\$404,826.00</b>
<b>Déficit</b>		<b>\$298,684.33</b>

Liste "A"  
**Créanciers non garantis**  
 Cormier et Fils inc.

No	Nom du créancier	Adresse	Montant de réclamation
1	141951 Canada inc. Location Lalonde	700 Boul Saint-Martin E, Laval, Québec, Canada, H7M 4M8	\$0.00
2	A25 Le Lien Intelligent	6801, boulevard Lévesque Est., Laval, Québec, Canada, H7A 0E1	\$37.70
3	Agence du Revenu du Canada (QC)	4695, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan, Québec, Canada, G9P 5H9	\$0.00
4	Arundel Capital Corporation	201-3007 14e rue SO, Calgary, Alberta, Canada, T2T 3V6	\$0.00
5	Assurexperts Gauthier et Associés	220-251 Rue John-Nairne, La Malbaie, Québec, Canada, G5A 1M4	\$0.00
6	Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière	140, rue Principale, Saint-Apollinaire, Québec, Canada, G0S 2E0	\$0.00
7	CNESST - Centre de recouvrement Est	530, boul. de L'Atrium, Local 450, C.P. 1200, Succ. Terminus, Québec, Québec, Canada, G1K 7E2	\$0.00
8	Contrôle routier Québec	C.P. 19600, succursale Terminus, 333, boulevard Jean-Lesage, Québec, Québec, Canada, G1K 8J5	\$499.00
9	DGL CPA	6414, rue Principale, Sainte-Croix, Québec, Canada, G0S 2H0	\$965.79
10	Garage Roger Foster	215, route 138, Forestville, Québec, Canada, G0T 1E0	\$122.96
11	Genytech	125, rue Olivier, Laurier-Station, Québec, Canada, G0S 1N0	\$7,894.54
12	Groupe S. Simard	4910A, boul. Talbot, Saguenay, Québec, Canada, G7N 1A3	\$172.46
13	Harnois Énergie inc.	88 Rte 158, Saint-Thomas, Québec, Canada, J0K 3L0	\$1.00
14	Ministère du Revenu du Québec (QC)	1265, boul. Charest Ouest, Secteur C65-9K, Québec, Québec, Canada, G1N 4V5	\$0.00
15	NL LP (CWB National Leasing inc.)	1525 buffalo palace, Winnipeg, Manitoba, Canada, R3T 1L9	\$0.00
16	Nutrinor Coopérative	425 rue Melançon, Saint-Bruno, Québec, Canada, G0W 2L0	\$1.00
17	Paré centre du camion	250, route du Président-Kennedy, Lévis, Québec, Canada, G6V 9J6	\$5,503.23
18	Société de l'assurance automobile du Québec	333, boulevard Jean-Lesage, N-3-14, Québec, Québec, Canada, G1K 8J7	\$1.00
19	Sonoma Capital Corp	102-865 Waverley St, Winnipeg, Manitoba, Canada, R3T 5P4	\$1.00
20	Traction Lévis	3-867, rue Archimède SS 92, Lévis, Québec, Canada, G6V 7M5	\$3,004.05
21	Transdiff Peterbilts Lévis	875, rue Archimède, Lévis, Québec, Canada, G6V 7M5	\$3,695.37
22	VFS Canada inc.	238 wellington st. Est 3RD Flr, Aurora, Ontario, Canada, L4G 1J5	\$0.00
23	Visa - Desjardins	FCT Default Solutions, P.O. Box 2514, Station B, London, Ontario, Canada, N6A 4G9	\$9,360.26
24	Visa - Desjardins	FCT Default Solutions, P.O. Box 2514, Station B, London, Ontario, Canada, N6A 4G9	\$0.00
25	Visa - Desjardins	FCT Default Solutions, P.O. Box 2514, Station B, London, Ontario, Canada, N6A 4G9	\$59,999.51
<b>Total:</b>			<b>\$91,258.87</b>

\_\_\_\_\_

Failli

\_\_\_\_\_

8ième jour de janvier 2024

Date

Liste "B"  
Créanciers garantis  
Cormier et Fils inc.

No	Nature de la réclamation Détails de la garantie	Date de la garantie	Montant de la réclamation	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	Agence du Revenu du Canada (QC) 4695, boul. de Shawinigan-Sud Shawinigan, Québec, G9P 5H9 CAR - Comptes clients MOI - Équipement et outillage ESP - Espèces en banque dans le compte du syndic à l'avis d'intention	22 déc. 2023	\$76,059.35	\$50,442.26	\$0.00	\$18,319.93
2	Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière 140, rue Principale Saint-Apollinaire, Québec, G0S 2E0 CAR - Comptes clients MOI - Équipement et outillage ESP - Espèces en banque dans le compte du syndic à l'avis d'intention	22 déc. 2023	\$64,000.00	\$0.00	\$0.00	\$64,000.00
3	Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière 140, rue Principale Saint-Apollinaire, Québec, G0S 2E0 VEH - VOLVO TRUCK VNL 2022 - 4V4NC9EJ9NN333993	22 déc. 2023	\$164,672.39	\$157,000.00	\$0.00	\$7,672.39
4	Corporation de services financiers camions Daimler Canada 202-2680 Matheson Blvd E Mississauga, Ontario, L4W 0A5 VEH - WESTERN STAR 2022 - 5KJJBWD10NLNS3693	22 déc. 2023	\$0.00	\$1.00	\$1.00	\$0.00
5	LBEL inc. 5035 South Service Rd Burlington, Ontario, L7L 6M9 VEH - WESTERN STAR 2024 - 5KJJBWFG9RLUX7093	22 déc. 2023	\$0.00	\$1.00	\$1.00	\$0.00
6	Meridian Onecap Credit Corp. PO Box 30597 RPO Madison Burnaby, Colombie-Britannique, V5C 6J5 VEH - REITNOUER INC BIG BUBBA 2021 - 1RNF28A36MR055272 VEH - REITNOUER INC MAXISER 2021 - 1RNF32A26MR055273 VEH - TEMISCO FC-T3W-28/N/D 2020 - 2TMFC3227LN835001 VEH - TEMISCO FC-T3W-28/N/D 2020 - 2TMFC2832LN834901	22 déc. 2023	\$0.00	\$4.00	\$4.00	\$0.00
7	Ministère du Revenu du Québec (QC) 1265, boul. Charest Ouest, Secteur C65-9K Québec, Québec, G1N 4V5 CAR - Comptes clients MOI - Équipement et outillage ESP - Espèces en banque dans le compte du syndic à l'avis d'intention	22 déc. 2023	\$184,519.72	\$122,372.74	\$0.00	\$44,444.14
8	Mitsubishi HC Capital Canada, leasing Inc (MHCCA) 2200, rue de la Sidbec Sud Trois-Rivières, Québec, G8Z 4H1 VEH - MANAC MANAC TRAILER 2012 - 2M5120978C6127586 VEH - MANAC MANAC TRAILER 2012 - 2M5130852C6127578 VEH - MANAC MANAC TRAILER 2009 - 2M512097596120474 VEH - MANAC MANAC TRAILER 2009 - 2M513085796120473 VEH - MANAC TRAILERS USA MANAC 2016 - 5MC145312G3156513	22 déc. 2023	\$0.00	\$5.00	\$5.00	\$0.00

Liste "B"  
**Créanciers garantis**  
 Cormier et Fils inc.

No	Nature de la réclamation Détails de la garantie	Date de la garantie	Montant de la réclamation	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
9	RBC - Banque Royale du Canada c/o Teranet/BankruptcyHighway.com, P.O. Box 57100 Etobicoke, Ontario, M8Y 3Y2 VEH - Ford F250 2021	22 déc. 2023	\$75,000.00	\$75,000.00	\$0.00	\$0.00
10	Vault Credit Corporation 5-41 Scarsdale Rd North York, Ontario, M3B 2R2 CAR - Comptes clients MOI - Équipement et outillage ESP - Espèces en banque dans le compte du syndic à l'avis d'intention	22 déc. 2023	\$48,000.00	\$0.00	\$0.00	\$48,000.00
<b>Total:</b>			<b>\$612,251.46</b>	<b>\$404,826.00</b>	<b>\$11.00</b>	<b>\$182,436.46</b>

\_\_\_\_\_

Failli

\_\_\_\_\_

8ième jour de janvier 2024

Date

Liste "C"  
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.  
Cormier et Fils inc.

No	Nom du créancier Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
<b>Total:</b>						

Liste "D"  
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres  
Cormier et Fils inc.

No	Nom du créancier ou du réclamant, Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
<b>Total:</b>					

Liste "E"  
Créances payables à l'actif  
Cormier et Fils inc.

No	Nom du débiteur, Adresse et occupation	Nature de la dette, Folio du grand livre ou autre livre portant détails, Détails des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance	Bonne Douteuse Mauvaise	Date de créance	Évaluation du produit
1	Comptes clients 88, rue des Pins Saint-Apollinaire, Québec, G0S 2E0	Comptes clients	\$9,500.00 \$0.00 \$0.00		\$9,500.00
<b>Total:</b>					<b>\$9,500.00</b>

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

Cormier et Fils inc.

No	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant, Adresse, Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Estimated to produce	Particular of any property held as security for payment of bill or note, etc.
<b>Total:</b>					

---

Failli

---

8ième jour de janvier 2024

Date

Liste "G"  
Immeubles et biens réels appartenant au Failli  
Cormier et Fils inc.

No	Description de la propriété, Nature du droit du Failli, Qui en détient le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges		Valeur de rachat ou surplus
			nom, adresse	montant	
<b>Total:</b>					

**Liste "H"**  
**Biens**  
Cormier et Fils inc.

No	Nature des biens	Endroit où les biens sont situés, Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être réalisés
1	Espèces	Espèces en banque dans le compte du syndic à l'avis d'intention Canada	\$0.00	\$157,314.00
2	Machines, outillage et installations	Équipement et outillage 88, rue des Pins, Saint-Apollinaire, Québec, Canada, G0S 2E0	\$0.00	\$0.00
3	Véhicules	Ford F250 2021 88, rue des Pins, Saint-Apollinaire, Québec, Canada, G0S 2E0	\$0.00	\$0.00
4	Véhicules	WESTERN STAR 2022 - 5KJJBWD10NLNS3693 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
5	Véhicules	REITNOUER INC BIG BUBBA 2021 - 1RNF28A36MR055272 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
6	Véhicules	MANAC MANAC TRAILER 2012 - 2M5120978C6127586 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
7	Véhicules	MANAC MANAC TRAILER 2012 - 2M5130852C6127578 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
8	Véhicules	REITNOUER INC MAXISER 2021 - 1RNF32A26MR055273 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
9	Véhicules	MANAC MANAC TRAILER 2009 - 2M512097596120474 2601 Av De La Rotonde Lévis, QC, G6X 2M2, Québec, Canada	\$0.00	\$1.00
10	Véhicules	TEMISCO FC-T3W-28/N/D 2020 - 2TMFC3227LN835001 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
11	Véhicules	TEMISCO FC-T3W-28/N/D 2020 - 2TMFC2832LN834901 2601 Av De La Rotonde Lévis, QC, G6X 2M2, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
12	Véhicules	VOLVO TRUCK VNL 2022 - 4V4NC9EJ9NN333993 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$0.00
13	Véhicules	MANAC MANAC TRAILER 2009 - 2M513085796120473 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
14	Véhicules	WESTERN STAR 2024 - 5KJJBWFG9RLUX7093 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
15	Véhicules	MANAC TRAILERS USA MANAC 2016 - 5MC145312G3156513 2601 Av De La Rotonde, Lévis, Québec, Canada, G6X 2M2	\$0.00	\$1.00
<b>Total:</b>			<b>\$0.00</b>	<b>\$157,325.00</b>

\_\_\_\_\_

Failli

\_\_\_\_\_

8ième jour de janvier 2024

Date

Si la réception est par voie électronique, l'original signé du formulaire est conservé par le syndic / l'administrateur du dossier



**AVIS À TOUS LES CRÉANCIERS/NOTICE TO CREDITORS  
ENVOI DE PREUVE DE RÉCLAMATION/TRANSMISSION OF PROOF OF CLAIM**

**Nous vous encourageons à nous transmettre votre preuve de réclamation par courriel.  
We strongly encourage you to send your proof of claim by email.**

\*\*\*\*\***NOTE IMPORTANTE**\*\*\*\*\*

**DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19, LES PROFESSIONNELS DU DOMAINE DE L'INSOLVABILITÉ, EN COLLABORATION AVEC LE BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES, ONT DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE DES MESURES PRÉVENTIVES AFIN DE RÉDUIRE LES CONTACTS DIRECTS ENTRE PERSONNES. POUR SE CONFORMER À L'INSTRUCTION DU SURINTENDANT, LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS VALIDERA L'IDENTITÉ DES CRÉANCIERS PARTICIPANTS. LES CRÉANCIERS DEVRONT S'ASSURER D'AVOIR TRANSMIS LEURS RÉCLAMATIONS AVANT L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

**SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU PRÉOCCUPATIONS, N'HÉSITÉS PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS.**

\*\*\*\*\***IMPORTANT NOTICE**\*\*\*\*\*

**DUE TO THE COVID-19 PANDEMIC, INSOLVENCY PROFESSIONALS, IN ASSOCIATION WITH THE OFFICE OF THE SUPERINTENDENT OF BANKRUPTCIES, HAVE DECIDED TO IMPLEMENT PREVENTIVE MEASURES TO REDUCE DIRECT CONTACT BETWEEN INDIVIDUALS. IN ORDER TO COMPLY WITH THE SUPERINTENDENT'S INSTRUCTIONS, THE CHAIR OF THE MEETING OF CREDITORS WILL VALIDATE THE IDENTITY OF PARTICIPATING CREDITORS. CREDITORS MUST ENSURE THEY HAVE SUBMITTED THEIR CLAIMS BEFORE THE START OF THE MEETING.**

**IF YOU HAVE ANY QUESTIONS OR CONCERNS, DO NOT HESITATE TO CONTACT US.**

\*\*\*\*\*

Merci,  
Thank you,

RAYMOND CHABOT INC.  
Syndic autorisé en insolvabilité/Licensed Insolvency Trustee

FORMULAIRE 1.1

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits  
envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Daté le 8<sup>ième</sup> jour de janvier 2024,  
à Québec, Québec.

Personne responsable (expéditeur) :	Jocelyn Renaud
(Syndic / administrateur/ séquestre intérimaire / séquestre : veuillez préciser)	Syndic autorisé en insolvabilité
Dénomination sociale (le cas échéant) :	Raymond Chabot Inc.
Adresse :	140, Grande Allée Est, bureau 200, Québec, Québec, G1R 5P7
Téléphone :	(855)724-2268 #
Télécopieur :	(450)676-2202 #
Courriel :	Reclamation-Claims@rcgt.com

AVIS

Veillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du  
présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.